

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

## SECTION 1 : Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

### 1.1 Identificateur de produit

**Nom du produit:** Eastman(TM) Hydroquinone, Photographic Grade

**N° de produit:** EAN 900356. P01752NB

**Synonymes, marques:** 01750-0N

#### Identificateur supplémentaire

**Nom chimique:** hydroquinone

**N° CAS:** 123-31-9

### 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

**Utilisations identifiées:** Intermédiaire chimique, Inhibiteur, Pproduit chimique servant au développement photographique.

**Utilisations déconseillées:** Aucuns connus.

### 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

#### Fabricant / Fournisseur

Eastman Chemical Canada, Inc.  
1 First Canadian Place  
Toronto, ON M5X 1G5 CA

Visitez notre site [www.EASTMAN.com](http://www.EASTMAN.com) ([emnmsds@eastman.com](mailto:emnmsds@eastman.com)).

### 1.4 Numéro d'appel d'urgence:

Pour toute information d'hygiène, de sécurité et d'environnement : appelez les États-Unis au 1-423-229-4511 ou au 1-423-229-2000.

Renseignements d'urgence sur le transport, téléphoner à CANUTEC : 613-996-6666 ou téléphoner au 800-EASTMAN.

## SECTION 2 : Identification des dangers

DANGER !

CAUSE DES BRÛLURES AUX YEUX

PEUT CAUSER UNE RÉACTION ALLERGIQUE CUTANÉE

PEUT CAUSER DES DOMMAGES GÉNÉTIQUES HÉRÉDITAIRES

## SECTION 3 : Composition/informations sur les composants

### 3.1 / 3.2 Substances / Mélanges

#### Informations générales:

Nom chimique	Concentration	Identificateur supplémentaire	Notes
1,4-dihydroxybenzène; hydroquinone; quinol	100%	N° CAS: 123-31-9 N° CE: 204-617-8 N° INDEX: 604-005-00-4	#

Explication pour les notes (le cas échéant):

\* Toutes les concentrations sont exprimées en pourcentage pondéral sauf si le composant est un gaz. Les concentrations de gaz sont exprimées en pourcentage volumique.

# Cette substance est soumise des limites d'exposition sur le lieu de travail.

PBT : substance persistante, bioaccumulable et toxique.

vPvB : substance très persistante et très bioaccumulable.

## SECTION 4 : Premiers secours

### 4.1 Description des premiers secours

**Inhalation:** Transporter à l'air frais. Traiter les symptômes. Consulter un médecin.

**Contact oculaire:** Rincer immédiatement à grande eau pendant au moins 15 minutes. Enlever les lentilles de contact si cela est facile à faire. Consulter un médecin.

**Contact avec la peau:** Enlever immédiatement les vêtements et les chaussures contaminés, et laver la peau au savon et à grande eau. En cas d'irritation cutanée ou de réaction allergique cutanée, consulter un médecin. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Détruire les chaussures contaminées ou les nettoyer à fond.

**Ingestion:** Consulter un médecin.

**4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés:** Éruption allergique. Peut avoir un effet irritant entraînant des rougeurs et des douleurs. Les symptômes peuvent être à retardement.

### 4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

**Dangers:** Aucuns connus.

**Traitement:** Traiter les symptômes.

## SECTION 5 : Mesures de lutte contre l'incendie

**Dangers d'incendie généraux:** Le produit peut accumuler des charges statiques pouvant causer une étincelle électrique (source d'inflammation). Respecter les procédures de liaison et de mise à la terre appropriées.

### 5.1 Moyens d'extinction

**Moyens d'extinction appropriés:** Eau pulvérisée. Agent chimique sec. Dioxyde de carbone.

**Moyens d'extinction inappropriés:** Aucuns connus.

### 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange:

La matière en poudre peut former des mélanges explosifs avec l'air.

**5.3 Conseils aux pompiers****Procédures spéciales de lutte contre l'incendie:**

Minimiser la génération et l'accumulation de poussières.

**Équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre le feu:**

Porter un appareil respiratoire autonome et une combinaison de protection complète en cas d'incendie.

**SECTION 6 : Mesures à prendre en cas de déversement accidentel****6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence:**

Porter un équipement de protection personnelle approprié.

**6.2 Précautions pour la protection de l'environnement:**

Ne pas rejeter dans l'environnement.

**6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:**

Balayer et placer dans un récipient à déchets chimiques convenablement étiqueté. Déversements importants : Rincer la zone de déversement avec de l'eau pulvérisée. Éviter que les écoulements ne pénètrent les canalisations, les égouts ou les rivières. Endiguer pour élimination ultérieure.

**Procédures de notification:**

En cas de déversement ou de dispersion accidentelle, informer les autorités compétentes conformément à la réglementation en vigueur.

**SECTION 7 : Manipulation et stockage:****7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger:**

Ne pas respirer les poussières. Ne pas mettre en contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Ne pas goûter ni avaler. Utiliser uniquement avec une ventilation appropriée. Se laver soigneusement après manipulation.

**7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités:**

Maintenir le récipient fermé. Conserver à l'écart des aliments et boissons y compris ceux pour animaux.

**7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s):**

Intermédiaire chimique Inhibiteur Pproduit chimique servant au développement photographique.

**SECTION 8 : Contrôles de l'exposition/protection individuelle**

**8.1 Paramètres de contrôle**

**Valeurs limites d'exposition professionnelle**

Des limites d'exposition spécifiques par pays n'ont pas été établies et ne sont pas applicables à moins qu'énumérées ci dessous.

Nom chimique	Type	Valeurs limites d'exposition	Source
1,4-dihydroxybenzène; hydroquinone; quinol	TWA	2 mg/m3	Canada. Alberta VLE's. (Loi sur la santé et sécurité au travail, Règlement sur les risques chimiques, Règ. 398/88, Ch. 1) (07 2009)
	TWA	1 mg/m3	Canada. Colombie-Britannique VLE's. (Valeurs limite d'exposition pour les substances chimiques, Réglementation sur la santé et sécurité au travail 296/97, et ses modifications. (07 2007)
	8 HR ACL	2 mg/m3	Canada. OEL de la Saskatchewan (Règlement sur la santé et la sécurité au travail, 1996, tableau 21) (05 2009)
	15 MIN ACL	4 mg/m3	Canada. OEL de la Saskatchewan (Règlement sur la santé et la sécurité au travail, 1996, tableau 21) (05 2009)
	TWA	2 mg/m3	Canada. VLEs du Québec, (Ministère du Travail. Règlement sur la qualité du milieu de travail) (12 2008)
	TWAEV	1 mg/m3	Canada. Ontario VLE's. (Contrôle de l'exposition aux agents biologiques ou chimiques) (11 2010)

**8.2 Contrôles de l'exposition**

**Contrôles techniques appropriés:**

Assurer une bonne ventilation générale (généralement 10 renouvellements d'air à l'heure). Le taux de renouvellement d'air devrait être adapté aux conditions. Si c'est approprié, clôtures de processus d'utilisation, ventilation d'échappement locale, ou d'autres commandes de technologie pour maintenir les niveaux aéroportés au-dessous des limites recommandées d'exposition. Si des limites d'exposition n'ont pas été établies, maintenez les niveaux aéroportés à un niveau acceptable.

**Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle**

**Informations générales:** Rince-œil. Équipements sanitaires. Douche de sécurité.

**Protection des yeux/du visage:** Porter des lunettes de sécurité à écrans latéraux ou des lunettes étanches, ainsi qu'un masque intégral. Porter un respirateur facial intégral si nécessaire.

**Protection de la peau**  
**Protection des mains:** Porter des gants, des chaussures et des vêtements de protection résistant aux produits chimiques, et correspondant au risque d'exposition. Contacter un professionnel de l'hygiène et sécurité ou le fabricant pour tout détail.

**Autres:** Aucune information disponible.

<b>Protection respiratoire:</b>	Si les contrôles techniques ne maintiennent pas les concentrations atmosphériques en-dessous des limites d'exposition recommandées (où applicable) ou à un niveau acceptable (dans les pays où les limites d'exposition ne sont pas établies), un respirateur homologué doit être porté. Aux Etats-Unis d'Amérique si on utilise des respirateurs, un programme devrait être institué pour assurer la conformité au standard OSHA 63 FR 1152, 08 January 1998. Type de respirateur : Respirateur purificateur d'air, approuvé par le gouvernement (où applicable), muni d'un filtre approprié, cartouche ou poche filtrante. Contacter un professionnel de la santé et de la sécurité ou le fabricant pour des informations spécifiques.
<b>Mesures d'hygiène:</b>	Se conformer aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle.
<b>Contrôles environnementaux:</b>	Aucune information disponible.

## SECTION 9 : Propriétés physiques et chimiques

### 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

#### Aspect

<b>État physique:</b>	Solide
<b>Forme:</b>	solide (cristal)
<b>Couleur:</b>	blanche
<b>Odeur:</b>	Inodore
<b>Seuil olfactif:</b>	Aucune information disponible.
<b>pH:</b>	4.1 - 4.7
<b>Point de fusion</b>	172.3 °C
<b>Point d'ébullition:</b>	287 °C
<b>Point d'éclair:</b>	165 °C (vase fermé)
<b>Taux d'évaporation:</b>	Non déterminé.
<b>Inflammabilité (solide, gaz):</b>	Sans objet
<b>Limite supérieure d'inflammabilité (%)—:</b>	Aucune information disponible.
<b>Limite inférieure d'inflammabilité (%)—:</b>	Aucune information disponible.
<b>Pression de vapeur:</b>	0.000032 hPa (25 °C)
<b>Tension de vapeur (air = 1):</b>	3.8
<b>Densité:</b>	1.33 (15 °C)
<b>Solubilités</b>	
<b>Solubilité dans l'eau:</b>	72 g/l (25 °C)
<b>Solubilité (autre):</b>	Aucune information disponible.
<b>Coefficient de partition (n-octanol/eau):</b>	log Pow: 0.59
<b>Température d'auto-inflammabilité:</b>	515 °C
<b>Température de décomposition:</b>	Stabilité thermique non testée. Susceptible de représenter un faible risque de stabilité aux températures admissibles defonctionnement.
<b>Viscosité dynamique:</b>	Sans objet
<b>Viscosité, cinématique:</b>	Sans objet

**Propriétés explosives:** Non répertorié

**Propriétés comburantes:** Non répertorié

## SECTION 10 : Stabilité et réactivité

<b>10.1 Réactivité:</b>	Aucuns connus.
<b>10.2 Stabilité chimique:</b>	Stable
<b>10.3 Possibilité de réactions dangereuses:</b>	Aucuns connus.
<b>10.4 Conditions à éviter:</b>	Chaleur, étincelles, flammes.
<b>10.5 Matières incompatibles:</b>	Combustibles forts. Bases fortes.
<b>10.6 Produits de décomposition dangereux:</b>	Dioxyde de carbone. Monoxyde de carbone.

## SECTION 11 : Informations toxicologiques

### Informations sur les voies d'exposition probables

<b>Inhalation:</b>	Aucuns connus.
<b>Ingestion:</b>	Aucuns connus.
<b>Contact avec la peau:</b>	Peut provoquer une allergie cutanée.
<b>Contact oculaire:</b>	Provoque des brûlures oculaires.

### 11.1 Informations sur les effets toxicologiques

#### Toxicité aiguë

##### Oral(e)

**Produit:** Aucune information disponible.

##### Substance(s) spécifiée(s)

1,4-dihydroxybenzène; hydroquinone; quinol  
DL-50 orale : (Rat): > 375 mg/kg

##### Cutané(e)

**Produit:** Aucune information disponible.

##### Substance(s) spécifiée(s)

1,4-dihydroxybenzène; hydroquinone; quinol  
DL-50 dermique: (Lapin): > 2,000 mg/kg

##### Inhalation

**Produit:** Aucune information disponible.

##### Substance(s) spécifiée(s)

1,4-dihydroxybenzène; hydroquinone; quinol  
Aucune information disponible.

**Toxicité par administration répétée**

**Produit:** Aucune information disponible.

**Substance(s) spécifiée(s)**

1,4-dihydroxybenzène;  
hydroquinone; quinol

NOAEL (Dose sans effet toxique observé) (Rat, Étude d'exposition orale, 90 jr):  
20 mg/kg

NOAEL (Dose sans effet toxique observé) (Rat, Étude d'exposition cutanée, 90 jr): 73.9 mg/kg (dose testée la plus élevée)

**Corrosion ou irritation de la peau:**

**Produit:** Aucune information disponible.

**Substance(s) spécifiée(s)**

1,4-dihydroxybenzène;  
hydroquinone; quinol

(Lapin, 24 h): aucun

**Blessure ou irritation grave des yeux:**

**Produit:** Aucune information disponible.

**Substance(s) spécifiée(s)**

1,4-dihydroxybenzène;  
hydroquinone; quinol

(Humain): opacité de la cornée

**Sensibilisation respiratoire ou cutanée:**

**Produit:** Aucune information disponible.

**Substance(s) spécifiée(s)**

1,4-dihydroxybenzène;  
hydroquinone; quinol

Allergisation dermique :, (Souris) - sensibilisation  
Allergisation dermique :, (Cobaye) - N'est pas un sensibilisateur cutané.

**Mutagénicité****In vitro**

**Produit:** Aucune information disponible.

**Substance(s) spécifiée(s)**

1,4-dihydroxybenzène;  
hydroquinone; quinol

Mutagénicité - bactérienne, : négatif activation +/-  
Aberration chromosomique, : négatif activation +/-  
Aberration chromosomique, : positif attivazione positiva +  
Aberration chromosomique, : négatif attivazione positiva -  
Mutagénicité - mammifères, : positif activation +/-

**In vivo**

**Produit:** Aucune information disponible.

**Substance(s) spécifiée(s)**

1,4-dihydroxybenzène;  
hydroquinone; quinol

Aberration chromosomique injection intrapéritonéale (Souris): positif  
Aberration chromosomique gavage: oral (Rat): négatif

**Cancérogénicité**

**Produit:** Aucune information disponible.

**Substance(s) spécifiée(s)**

1,4-dihydroxybenzène;  
hydroquinone; quinol      Aucune information disponible.

**Toxicité pour la reproduction**

**Produit:**      Aucune information disponible.

**Substance(s) spécifiée(s)**  
1,4-dihydroxybenzène;      Aucune information disponible.  
hydroquinone; quinol

**Toxicité spécifique au niveau de l'organe cible- exposition unique**

**Produit:**      Aucune information disponible.

**Substance(s) spécifiée(s)**  
1,4-dihydroxybenzène;      Aucune information disponible.  
hydroquinone; quinol

**Toxicité spécifique au niveau de l'organe cible- expositions répétées**

**Produit:**      Aucune information disponible.

**Substance(s) spécifiée(s)**  
1,4-dihydroxybenzène;      Aucune information disponible.  
hydroquinone; quinol

**Danger par aspiration**

**Produit:**      Aucune information disponible.

**Substance(s) spécifiée(s)**  
1,4-dihydroxybenzène;      Aucune information disponible.  
hydroquinone; quinol

**Autres effets néfastes:**      Peut provoquer des altérations héréditaires.

**SECTION 12 : Informations écologiques**

**12.1 Toxicité**

**Toxicité aiguë**

**Poisson**

**Produit:**      Aucune information disponible.

**Substance(s) spécifiée(s)**  
1,4-dihydroxybenzène;      LC-50 (Poisson, 96 h): 0.638 mg/l  
hydroquinone; quinol

**Invertébrés aquatiques**

**Produit:**      Aucune information disponible.

**Substance(s) spécifiée(s)**  
1,4-dihydroxybenzène;      EC-50 (daphnie, 48 h): 0.134 mg/l  
hydroquinone; quinol

**Toxicité chronique**

**Poisson**

**Produit:** Aucune information disponible.

**Substance(s) spécifiée(s)**

1,4-dihydroxybenzène; Aucune information disponible.  
hydroquinone; quinol

**Invertébrés aquatiques**

**Produit:** Aucune information disponible.

**Substance(s) spécifiée(s)**

1,4-dihydroxybenzène; NOEC : (daphnie, 21 jr): 0.0057 mg/l  
hydroquinone; quinol

**Toxicité pour les plantes aquatiques**

**Produit:** Aucune information disponible.

**Substance(s) spécifiée(s)**

1,4-dihydroxybenzène; EC-50 (Algue, 72 h): 0.33 mg/l  
hydroquinone; quinol NOEC : (Algue, 72 h): 0.019 mg/l

**12.2 Persistance et dégradabilité**

**Biodégradation**

**Produit:** Aucune information disponible.

**Substance(s) spécifiée(s)**

1,4-dihydroxybenzène; 70 % (14 jr, Biodégradabilité facile : Essai MITI modifié (I)) Facilement biodégradable  
hydroquinone; quinol

**Demande biologique en oxygène:**

**Produit** Aucune information disponible.

**Substance(s) spécifiée(s)**

1,4-dihydroxybenzène; DBO-5 : 0.48 - 1.10 g/g  
hydroquinone; quinol

**Demande chimique en oxygène:**

**Produit** Aucune information disponible.

**Substance(s) spécifiée(s)**

1,4-dihydroxybenzène; 1.83 - 1.90 g/g  
hydroquinone; quinol

**Rapport DBO/DCO**

**Produit** Aucune information disponible.

**Substance(s) spécifiée(s)**

1,4-dihydroxybenzène; Aucune information disponible.  
hydroquinone; quinol

**12.3 Potentiel de bioaccumulation**

**Produit:** Aucune information disponible.

**Substance(s) spécifiée(s)**

1,4-dihydroxybenzène; Aucune information disponible.  
hydroquinone; quinol

**12.4 Mobilité dans le sol:** Aucune information disponible.

**Répartition connue ou prévisible entre les différents compartiments de l'environnement**

1,4-dihydroxybenzène;  
hydroquinone; quinol 0.97 - 1.7 (Modèle QSAR)

**12.5 Résultats des évaluations PBT et VPVB:** Aucune information disponible.

1,4-dihydroxybenzène;  
hydroquinone; quinol Ne remplit pas les critères PBT  
(persistant/bioaccumulable/toxique)

**12.6 Autres effets néfastes:** Aucune information disponible.

## SECTION 13 : Considérations relatives à l'élimination

### 13.1 Méthodes de traitement des déchets

**Informations générales:** Aucune information disponible.

**Méthodes d'élimination:** Éliminer les rejets et les déchets conformément aux règlements municipaux. Incinérer. Étant donné que les récipients contiennent des résidus du produit, respecter les avertissements sur l'étiquette même après avoir vidé le récipient.

## SECTION 14 : Informations relatives au transport

*Note importante - Les descriptions relatives aux expéditions peuvent varier selon le mode de transport, les quantités et/ou la dimension des emballages. Pour tout renseignement spécifique à votre cas, adressez-vous à l'expert en matières/marchandises dangereuses de votre entreprise. Ministère des transports des États-Unis (Department of Transportation, DOT)*

Quantité à déclarer: 45.4 kg (hydroquinone)  
Polluant marin.: hydroquinone

Description(s) d'expédition possible(s) :

UN 3077 Environmentally hazardous substance, solid, n.o.s. (hydroquinone) 9 III

*IMDG - International Maritime Dangerous Goods Code (Code maritime international des matières dangereuses)*

Polluant marin.: (hydroquinone)

Description(s) d'expédition possible(s) :

UN 3077 ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, SOLID, N.O.S. (hydroquinone) 9  
III

IATA

Description(s) d'expédition possible(s) :

UN 3077 Environmentally hazardous substance, solid, n.o.s. (hydroquinone) 9 III

## SECTION 15 : Informations réglementaires

### 15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement:

**Ce produit a été classé suivant les critères de risques du Règlement sur les produits contrôlés et la présente FDS contient tous les renseignements requis par le Règlement sur les produits contrôlés.**

**Statut SIMDUT :** contrôlé

**Classe SIMDUT :** D/1/B, D/2/B

**OSHA:** dangereux

**TSCA (Acte Toxique De Commande De Substances Des USA) :** Ce produit figure dans l'inventaire TSCA ou respecte d'une autre façon les exigences de la TSCA de déclaration avant fabrication.

**DSL (Loi canadienne sur la protection de l'environnement et Liste intérieure des substances) :** Ce produit est listé sur le DSL ou sinon est conforme aux nouvelles condition d'avis de substance du CEPA.

**AICS / NICNAS (Inventaire Australien des Substances Chimiques et de l'avis de Produits Chimiques et de l'arrangement Industriels Nationaux d'évaluation) :** Ce produit figure dans l'AICS ou est conforme sous d'autres rapports à la NICNAS.

**MITI (Manuel Japonais d'Existantes et Nouvelles Substances Chimiques.** Ce produit figure dans le Manuel japonais ou a été approuvé au Japon par un avis de substance nouvelle.

**ECL (Acte Toxique Coréen De Commande De Substances) :** Ce produit est listé sur l'inventaire Coréen ou est autrement confirme au Korean Toxic Substances Control Act.KE-35112 KE-02558

**Inventaire des Philippines (PICCS) :** Ce produit est énuméré sur le inventaire philippin ou se conforme autrement à PICCS.

**Inventaire chinois des substances chimiques commercialisées existantes:** Tous les composants de ce produit figurent sur l'inventaire chinois.

## SECTION 16 : Autres informations

**Risques selon HMIS® :** Santé - 2\*, Inflammabilité - 1, Réactivité Chimique - 0

*Les évaluations HMIS® sont basées sur des données et des interprétations qui peuvent varier selon les entrepr Elles entendent seulement permettre l'identification rapide et générale de l'ampleur d'un risque donné. Pour manipuler le produit en toute sécurité, tenir compte de toutes les informations de la présente fiche signalétique.*

**Informations de révision:** Nouvelle FDS

**Principales références de la littérature et sources de données:** Aucune information disponible.

**Informations de formation:** Aucune information disponible.

**Date de publication:** 2014-08-26

**FDS n°:**

**Avis de non-responsabilité:** Ces informations sont fournies sans garantie et sont censées être exactes. Les informations doivent fournir la base d'une détermination indépendante des méthodes pour assurer la sécurité des travailleurs et l'environnement.